



Paris, le 16 juillet 2016

Attentat de Nice : Point sur les blessés et la mobilisation des moyens de santé

Les principaux hôpitaux de Nice et des villes proches ont été mobilisés dès jeudi soir pour faire face à l'afflux de blessés. Une cellule d'accompagnement psychologique a été mise en place pour accompagner les victimes et leurs proches. Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, salue de nouveau la mobilisation exceptionnelle des professionnels de santé et des services des hôpitaux pour soigner et accompagner les nombreuses victimes de cet effroyable attentat.

Bilan de la prise en charge des blessés

Suite à l'attentat survenu à Nice dans la soirée du 14 juillet 2016, **303 patients ont été pris en charge** dans les établissements de santé de Nice (Centre hospitalier universitaire de Nice, hôpital Lenval, clinique du Parc Impérial, clinique Saint-Georges) et des villes à proximité (Antibes, Cagnes-sur-Mer, Cannes, Grasse, Saint-Laurent-du-Var). Parmi ces 303 patients, une centaine s'est présentée dans les hôpitaux depuis hier midi. **121 personnes restent hospitalisées**, dont **30 enfants** à l'hôpital Lenval. **26 personnes sont encore en réanimation**, dont **5 enfants**.

Bilan des moyens de santé déployés

Immédiatement après l'attaque, les autorités sanitaires ont déployé des moyens importants pour prendre en charge les victimes et leurs proches.

Le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nice a activé son Plan blanc, un dispositif de mise en alerte des hôpitaux impliquant notamment la coordination des services d'urgence, une réorganisation des capacités, le rappel de personnels, pour faire face à l'afflux de blessés. Ce dispositif a été levé aujourd'hui.

Un dispositif de prise en charge médico-psychologique, incluant un dispositif spécifique à destination des enfants, **a été mis en place sur trois sites à Nice** afin d'accompagner les familles et les patients impliqués : il a permis de prendre en charge **environ 300 personnes** à ce jour. Au sein du dispositif de prise en charge médico-psychologique, **30 professionnels de santé** (médecins psychiatres, psychologues et infirmiers) sont actuellement mobilisés : **10 professionnels** supplémentaires viendront renforcer ce dispositif dès demain. Toute personne, à Nice ou ailleurs en France, qui aurait besoin d'une assistance médico-psychologique peut bénéficier d'un soutien similaire en contactant le Samu-Centre 15.

5 réservistes (4 infirmiers et 1 psychologue) de l'Agence nationale de santé publique (ANSP) et 3 professionnels de la Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) de Paris ont enfin été mobilisés pour contribuer au travail de la cellule interministérielle d'aide aux victimes (CIAV).

Contact presse :

Cabinet de Marisol TOURAINE : 0140566065 – cab-ass-presse@sante.gouv.fr